

## Compte-rendu de la séance du 30 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation et la présidence de Monsieur BERRARD Philippe, Maire.

**Etaient présent-e-s** : Mesdames Claire CHASTAN, Samira BERMOND, Frédérique LECOINTE et Patricia VIOLET, Messieurs Philippe PATRY et David BERNARD.

**Etaient absent(e)s excusé(e)s** : Madame Pauline RICHON qui avait donné procuration à Madame Claire CHASTAN, Monsieur Pascal KEINBORG qui avait donné procuration à Monsieur Philippe PATRY.

**Etait absent** : Monsieur Timothée GAILLARD.

**Secrétaire de Séance** : Madame Claire CHASTAN

### **Ajout d'un point à l'ordre du jour**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de revenir sur la délibération prise au Conseil du 2 juin concernant la demande de subvention au Département pour les travaux du pont de Combaurie. En effet, ayant reçu depuis le devis de l'entreprise BTPS pour l'étanchéité du Pont, nous avons le chiffrage complet des travaux et pouvons déposer la demande de subvention en une seule fois sur la plateforme du Département.

Il propose donc de reprendre une délibération avec le nouveau montant.

Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Approbation du PV de la séance précédente**

Le PV de la séance du 2 juin est approuvé à l'unanimité

### **Logements communaux : choix des locataires**

#### **Logement n°2 de l'Immeuble Mielle**

Monsieur le Maire explique que, suite au préavis de départ déposé par les occupants du logement communal n°2 de l'Immeuble Mielle, l'actuelle locataire du logement n°3, Madame Léa CRETTE a fait la demande de changer de logement en prenant le n°2. Le changement se fera au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ACCEPTÉ la demande de Madame Léa CRETTE de louer le logement communal n°2 de l'immeuble Mielle à compter du 01/09/2025

#### **Logement n°3 de l'Immeuble Mielle**

Monsieur le Maire explique que le logement communal n°3 de l'Immeuble Mielle étant disponible au premier septembre 2025, plusieurs personnes ont déposé un dossier de candidature pour sa location.

Le débat se concentre autour de deux demandes : un couple avec une enfant de 7 ans qui souhaite quitter Dieulefit pour une meilleure qualité de vie dans un petit village, et une personne seule âgée de 71 ans habitant déjà à La Paillette qui va devoir quitter son logement actuel car il est mis en vente. Cette personne se retrouverait sans solution de relogement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 voix pour et 2 voix contre

ACCEPTÉ la demande de Madame Monique LAVOINE de louer le logement communal n°3 de l'immeuble Mielle à compter du 01/09/2025

### **Travaux sur le pont de Combaurie - demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme**

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de sécurisation, étanchéité et renforcement du Pont de Combaurie. Le montant des travaux est estimé à 31 804 € HT répartis comme suit :

- Terrassement : 2 250 €
- Maçonnerie et ferronnerie : 10 354 €
- Etanchéité : 19 200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE le projet de travaux ainsi décrit,

APPROUVE l'estimation financière de l'opération d'un montant total de 31 804 €

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental de la Drôme un financement de 60%, soit 19 082 €

DIT que cette délibération annule et remplace la délibération n°16 du 2 juin 2025, incomplète

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision,

### **Informations et questions diverses**

#### Point sur le dossier « jeux » de l'aire naturelle

Deux sociétés sont venues sur le terrain et ont fait des propositions chiffrées d'aménagement et d'installation de jeux. Il s'agit de KOMPAN et PLAYTIL. L'examen des devis est en cours, et le choix dépendra aussi du chiffrage de la traverse du Pavillon.

#### Point sur le dossier Traverse du Pavillon

Le cabinet BAUBET a refait une esquisse tenant compte des remarques et corrections des élus, l'avis de Mickaël THERAUBE est attendu pour le passage du dossier en commission CETOR.

#### Location de la Salle des Fêtes pour l'activité « Danse Bien être

Les participantes au cours de Danse Bien-être ont demandé une baisse du tarif de la location de la salle pour son utilisation hebdomadaire, ainsi qu'un changement de jour.

Il va leur être proposé le tarif de 100€ (au lieu de 150) pour le mercredi soir après l'atelier peinture.

Séance levée à 21h00